

https://www.lepoint.fr/environnement/granulats-biochar-recyclage-de-batteries-des-innovations-vertes-prometteuses-13-10-2023-2539250_1927.php#xtmc=pollutec&xtnp=1&xocr=1

GRANULATS, « BIOCHAR », RECYCLAGE DE BATTERIES... DES INNOVATIONS VERTES PROMETTEUSES

Le salon Pollutec a présenté pendant quatre jours, près de Lyon, des solutions environnementales imaginées par des entreprises françaises. Sélection.

Par [Nathalie Lamoureux](#)

Publié le 13/10/2023 à 18h00

C'est le rendez-vous des acteurs de la transition écologique. Le salon Pollutec, qui s'est tenu du 10 au 13 octobre à Chassieu, près de Lyon (Rhône), a réuni les professionnels de tous secteurs, plus de 50 000 au total. Ils sont venus présenter aux industriels, collectivités et autres acteurs économiques, leurs innovations pour répondre aux défis planétaires, qu'il s'agisse d'énergie, **de décarbonation**, de traitement de l'eau, de prévention des risques, **de qualité de l'air** ou encore de santé des sols, dans un contexte d'érosion de la biodiversité, de **pollution** et de dérèglement climatique. Voici quatre innovations phare.

- **Le granulat de l'économie circulaire**



Ogêo, une offre de granulats formulés, composés de ressources primaires et secondaires, produits localement, lancée par Vinci Construction.

Petite révolution dans le monde des granulats où 85 % de la production recourt à des ressources primaires, issues de l'extraction des carrières. Vinci Construction, leader du domaine – avec 48 millions de tonnes par an –, entend renverser la tendance. L'entreprise a lancé Ogêo, une offre de granulats formulés, composés de ressources primaires et secondaires – recyclés et valorisés –, produits localement, au plus proche des chantiers de déconstruction.

« Les granulats recyclés sont limités en termes d'usage. La ressource primaire issue des carrières est largement utilisée pour beaucoup d'applications telles que la fabrication du béton et les enrobés. On veut casser cette logique avec une gamme de matériaux formulés de haute qualité, bas carbone et qui permet d'économiser la ressource naturelle », explique Christophe Jozon, directeur matériaux et industries chez Vinci Construction. L'offre Ogêo est actuellement en test dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et fait l'unanimité. « Depuis dix-huit mois que l'expérience fonctionne, tous nos clients sont convaincus, car ce granulat ne change rien à leurs habitudes, il est vendu au même prix et fait l'objet de standards de traçabilité », assure Christophe Jozon. Ancrée dans les territoires et au plus près des besoins, sa production permettrait de réduire de 25 % les émissions de CO₂ liées aux transports.

- **Produire de l'énergie et séquestrer le CO₂**



Le biochar, un charbon végétal issu de la pyrolyse de la biomasse, utilisable comme engrais ou comme additif pour le béton.

Jeune « entreprise à mission », Mini Green Power a développé une technologie permettant de produire une énergie bas carbone à partir de déchets locaux de biomasse mal valorisés et de séquestrer du CO₂ en simultanément **grâce à la production de biochar**. Véritable puits à carbone promu par le Giec, qui estime son potentiel de séquestration à 2,6 milliards de tonnes de CO₂ par an, le biochar est un charbon végétal issu de la pyrolyse de la biomasse. Il peut être utilisé soit en tant qu'engrais naturel dans les cultures, soit comme additif au béton. « En 2013, après une longue expérience dans le domaine des grosses centrales, j'ai senti que le monde de demain serait constitué de petites installations autonomes et automatisées tournant à partir de déchets. Jusqu'à présent, on faisait de l'énergie renouvelable non polluante en circuit court. Puis, quand le Giec a dit que le monde pourrait être sauvé par ceux qui font du biochar, on s'est mis à travailler sur une grille de combustion différente », explique Jean Riondel, directeur de Mini Green Power.

Créée en 2015, l'entreprise développe des minicentrales vertes pour les industriels et les collectivités, qui permettent de traiter entre 1 000 tonnes et 20 000 tonnes annuelles de déchets, sur un large éventail de composition et d'humidité (jusqu'à 55 %). À partir de 1 000 à 1 500 tonnes de matière ligneuse (biomasse), une centrale peut chauffer 25 000 m² de bâtiments, soit 250 logements de 100 m², ou pour des acteurs agricoles, de sécher de 1 à 5 tonnes de matière par heure.